PHILANEWS
NUMÉRO 2/2025

Les PhilaNews paraissent une fois par mois et fournissent des informations sur les nouvelles émissions de timbres de la Poste, sur les fermetures de filiales et donc sur les oblitérations dernier jour correspondantes, ainsi que sur les événements spécialisés destinés aux philatélistes et aux amateurs de timbres.

Émission de timbres-poste du 6 mars 2025

Les demandes d'oblitération peuvent être adressées à l'adresse suivante pendant un mois à compter de la date d'oblitération:

Poste CH Réseau SA, Logistique PN, Traitement des ordres, Werkstrasse 41, 3250 Lyss.

Les envois sans adresse à renvoyer à l'expéditeur après oblitération devront être accompagnés d'une enveloppe affranchie et adressée.
Le cas échéant, veuillez signaler clairement vos ordres d'oblitération avec «cachet de lieu» ou «cachet du jour d'émission» selon votre souhait.

Émission 06.03.2025	**Cachet du jour d'émission**	**Cachet de lieu**	**Remarques**
Cathédrale de Lausanne 			**Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**
Fondation suisse pour paraplégiques 			**Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**

Émission 06.03.2025	**Cachet du jour d'émission**	**Cachet de lieu**	**Remarques**
ESC 			Le premier concours Eurovision de la chanson a lieu en 1956 à Lugano. **Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**
Tribunal fédéral 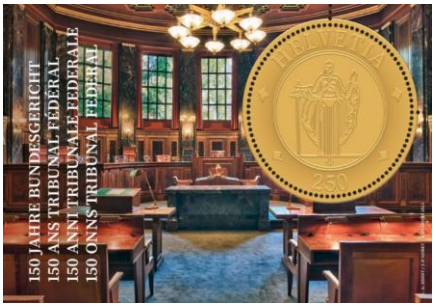			**Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**
Appenzeller Bahnen 			Il y a 150 ans, le chemin de fer de montagne Rorschach-Heiden, qui appartient désormais aux Appenzeller Bahnen, a été mis en service. Le timbre de Heiden représente le lac de Constance, qui est également représenté sur le timbre. **Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**
Fleurs 			**Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**

Émission 06.03.2025	**Cachet du jour d'émission**	**Cachet de lieu**	**Remarques**

Événements

Le créateur est originaire de Zurich.

Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement

Système solaire

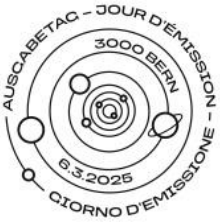

Le pôle de recherche national SpaceS a son institution d'origine à Berne et son co-institution à Genève. Deux chercheurs ont soutenu le projet et fourni des inputs.

Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement.

Produits spéciaux 06.03.2025	Oblitération philatélique	Cachet de lieu	Remarques
Feuille spéciale Samschtig Jass			
			Ce produit spécial est confectionné en tirage limité pour la 1000e émission de Samschtig Jass. Il n'y a pas de cachet du jour d'émission pour cela. Le timbre philatélique de Zurich est utilisé en raison du siège principal de la SRF à Zurich. **Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement**

Remarque importante

Nous souhaitons sensibiliser notre clientèle au fait qu'il existe une réglementation pour les cachets spéciaux et les cachets du jour d'émission.
Le délai d'envoi des documents à oblitérer est d'un mois après l'émission ou le cachet spécial/l'événement.

Oblitérations dernier jour

Il n'y a pas d'oblitération dernier jour en février.

Pas d'oblitérations philatéliques dans les filiales en partenariat

Les filiales en partenariat («la Poste dans l'épicerie du village») n'oblitèrent aucun timbre-poste ni produit philatélique quel qu'il soit. Les timbres à date dont elles disposent sont utilisés exclusivement pour les quittances de versement, les attestations de dépôt, les invitations à retirer un envoi et autres pièces justificatives.

Poste CH Réseau SA
Timbres-poste et philatélie
Wankdorfallee 4
3030 Berne

Tél. +41 848 66 55 44
Fax: +41 58 667 62 68
www.poste.ch/timbres-poste
www.postshop.ch